Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260629-DB20260629C-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2026-06-29-06c

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le dix-sept avril 2026 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Madame Michelle CARMES, Maire.

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le dix-neuf juin 2026 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Madame Michelle CARMES, Maire.

Sont convoqués : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Pascal URO, Martine BOUTRY.

PRESENTS : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Pascal URO, Martine BOUTRY.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Corentin LE GALL donne procuration à Françoise VATIER
Bertrand HARDY donne procuration à Robert ROLANDO
Françoise BAUVI donne procuration à Patrick PEDRON
Victor IKEAKOR donne procuration à Brigitte CHALVET
Fanny DELVALLEE donne procuration à Anthony HOURDEL

ABSENT(S) / EXCUSE (E.S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Carine RENAUDIER-LASSALLE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

***

6. Modification du tableau des effectifs emplois permanents :

c) Au sein de la Direction Culture :

Rapporteur : Monsieur Robert ROLANDO, Adjoint à l'administration générale et ressources humaines

Annexe : Tableau des effectifs des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260629-DB20260629C-DE

RAPPORT DE SYNTHESE

Dans le cadre de la réorganisation du service culturel de la Ville, l'exécutif municipal a engagé une réflexion globale visant à adapter les moyens humains et organisationnels aux nouvelles priorités stratégiques.

Cette volonté de rationalisation des moyens humains conduit à confirmer la responsabilité de l'équipement de lecture publique à la bibliothécaire en poste et à valider le fonctionnement de l'espace culturel de la Ville Robert sous la responsabilité de l'actuelle animatrice-programmatrice. Ces deux équipements seront rattachés directement à la direction générale des services, dans un objectif de rapprochement des services culturels avec l'ensemble des services la collectivité.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il apparaît que le maintien du poste de Directrice des Affaires Culturelles ne correspond plus aux besoins actuels de la collectivité.

DÉLIBÉRATION

Vu l'avis défavorable du collège « agents » et l'avis favorable du collège « élus » du Conseil Social Territorial du vendredi 12 juin,

Vu l'avis défavorable du collège « agents » et l'avis favorable du collège « élus » du Conseil Social Territorial du vendredi 12 juin dernier du Conseil Social Territorial du lundi 22 juin,

Vu l'avis favorable rendu par la commission « Administration générale et finances » le 18 juin 2026,

Le Conseil Municipal décide par 26 voix « pour » et 7 voix « contre » :

- **De supprimer** le poste de Directrice des Affaires Culturelles, tel que présenté dans le présent rapport.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Madame Le Maire,

Michelle CARMES.